



# COMMUNE DE VILLORSONNENS

---

Bulletin communal  
N° 65 – Décembre 2025



## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>2</b>
CONVOCATION .....	3
LE MOT DU SYNDIC.....	5
INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR.....	6
3. PRÉSENTATION DU PLAN FINANCIER QUINQUENNAL.....	6
4. NOMINATION D'UN NOUVEL ORGANE DE RÉVISION .....	6
5. PRÉSENTATION DU BUDGET DE RÉSULTATS ET DES INVESTISSEMENTS 2026 .....	6
6.1. PRÉSENTATION DU PROJET DE L'AUBERGE AVEC LES DIFFÉRENTES VARIANTES AVEC LEURS COÛTS ET RENDEMENTS .....	14
6.2 CRÉDIT ADDITIONNEL POUR L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC À ORSONNENS .....	18
8. ACCEPTATION DES STATUTS DE L'ABVGN (ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU BASSIN VERSANT DE LA GLÂNE ET DE LA NEIRIGUE).....	19
9. MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION SECOURS SUD FRIBOURGEOIS .....	23
INFORMATIONS COMMUNALES.....	24
SITUATION DES PROJETS CONCERNANT L'EAU POTABLE .....	24
PROJET DU PIEP .....	24
RENOUVELLEMENT CONDUITE D'EAU POTABLE SECTEUR VILLARISIVIRIAUX.....	24
FORAGES DE PROSPECTION AVEC LA COMMUNE DE ROMONT.....	25
ANNONCE EMPLOI : LA COMMUNE DE VILLORSONNENS RECHERCHE UN/E/DES SURVEILLANT/E/S DE LA CABANE FORESTIÈRE DE VILLARGIROUD DÈS LE 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2026.....	25
TARIFS DES EMOLUMENTS DE CHANCELLERIE.....	25
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE VACANCES.....	26
SENIORS DE VILLORSONNENS .....	26
NONAGÉNAIRES À L'HONNEUR.....	26
CONTRÔLE DE L'HABITANT .....	26
RENCONTRES.....	27
DIVERS .....	27
GESTION DES DECHETS.....	27
INFORMATIONS REGIONALES .....	28





## CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Villorsonnens sont convoqués en assemblée communale le

**lundi 15 décembre 2025, à 20h00  
à la Halle polyvalente, à Orsonnens**

### **TRACTANDA**

- 1. Approbation de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 27 octobre 2025**  
Le procès-verbal ne sera pas lu. Il peut être consulté au bureau communal ou sur le site internet [www.villorsonnens.ch](http://www.villorsonnens.ch)
- 3. Présentation du plan financier quinquennal**
- 4. Nomination d'un nouvel organe de révision**
  - 4.1 Présentation de la nouvelle fiduciaire par la Commission financière
  - 4.2 Approbation
- 5. Présentation du budget du compte de résultats et des investissements 2026**
  - 5.1 Présentation du budget 2025
  - 5.2 Rapport de la Commission financière
  - 5.3 Approbation
- 6. Auberge du Cheval-Blanc**
  - 6.1 Présentation
    - 6.1.1 Présentation de la situation actuelle
    - 6.1.2 Présentation du devis d'architecte
    - 6.1.3 Présentation du projet de l'Association du Radeau
    - 6.1.4 Estimation des charges / revenus pour les différentes variantes envisagées
  - 6.2 Demande de crédit additionnel
    - 6.2.1 Présentation
    - 6.2.2 Rapport de la Commission financière
    - 6.2.3 Vote
  - 6.3 Décision de vente du bâtiment de l'Auberge du Cheval Blanc  
(uniquement en cas de refus du crédit additionnel 6.2)
    - 6.3.1 Présentation
    - 6.3.2 Rapport de la Commission financière
    - 6.3.3 Vote
  - 6.4 Vote consultatif sur la variante à étudier pour l'avenir de l'Auberge du Cheval Blanc  
(uniquement en cas de refus du crédit additionnel 6.2 et de la décision de vente 6.3)
    - 6.4.1 Présentation
    - 6.4.2 Vote



7. Présentation du récapitulatif des investissements
  - 7.1 Présentation
  - 7.2 Approbation
8. Acceptation des statuts de l'ABVGN (Association intercommunale du bassin versant de la Glâne et de la Neirigue)
  - 8.1 Présentation
  - 8.2 Prise de position de la Commission financière
  - 8.3 Approbation
9. Modification des statuts de l'Association Secours Sud fribourgeois
  - 9.1 Présentation
  - 9.2 Prise de position de la Commission financière
  - 9.3 Approbation
10. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés sur le site internet [www.villorsonnens.ch](http://www.villorsonnens.ch), à l'administration communale durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée ou en scannant le QR code ci-dessous :



Nous vous invitons à nous transmettre vos questions, par écrit, jusqu'au vendredi précédent l'assemblée.

## LE MOT DU SYNDIC



Chères habitantes, chers habitants de Villorsonnens !

Il n'y a pas si longtemps que nous étions réunis pour l'assemblée extraordinaire du 27 octobre dernier. La forte participation montre que vous, comme le Conseil communal, vous souciez de l'avenir de la Commune et de ses projets.

Nous vivons une période particulière où des chamboulements se passent sur tous les continents et où même dans notre pays, notre région, l'avenir s'annonce difficile à prévoir. L'histoire nous démontre que seules les communautés soudées qui croient en l'avenir créent des projets phares pour les générations suivantes. La situation géopolitique est certes préoccupante, mais elle offre aussi de belles opportunités, en lien avec les taux d'intérêt bas.

Comme vous pourrez le lire, le budget 2026 qui vous est soumis révèle un léger déficit de CHF 180'000.- sur un budget de plus de CHF 7.5 Mio, ceci équivaut à 2.4%. Avec un peu de rigueur en 2026, il devrait être possible de rester proche de l'équilibre, ce qui est satisfaisant, sachant que les dépenses liées régionales et cantonales ont augmenté de plus de CHF 300'000.- (il est important que notre Commune continue de s'engager pour faire partie du « pilotage » de la Région, des économies et des synergies sont possibles).

Lors de cette assemblée, nous allons définitivement sceller le futur du restaurant d'Orsonnens. Ce beau bâtiment au centre du village qui est en travaux, nous devrons le décider ensemble. Ce fut un choc pour nous tous d'apprendre que le dépassement de budget était si important, d'un autre côté, le projet s'est amélioré au fil des ans, avec des éléments supplémentaires, comme les places de parcs intégrées au projet final. L'association Le Radeau qui s'est fortement engagée, depuis la signature des lettres d'intentions réciproques, viendra présenter le projet qu'elle souhaite réaliser dans ce bâtiment.

Au vu des pré-études réalisées et des rendements espérés, le Conseil communal pense qu'il serait dommage pour le montant déjà investi de ne pas terminer ce projet qui restera un but majeur pour notre Commune. Cette infrastructure gérée par Le Radeau dont nous connaissons les compétences et la ténacité sera un plus pour tous les citoyens et générera des retombées positives pour tous. Nous devons redynamiser nos centres de village pour qu'il continue de faire bon vivre à Villorsonnens !

On vous attend nombreux pour cette Assemblée importante, c'est la majorité d'entre vous qui aura le dernier mot 😊 !

Je ne peux pas terminer ce message sans remercier Messieurs Christophe Savoy et Raphaël Michaud d'avoir accepté de venir renforcer notre Conseil. J'espère que ce sera une belle expérience collective !

Patrick Mayor

P.S. Réservez déjà le mercredi 7 janvier 2026 pour l'apéritif du petit Nouvel-an offert par la Commune !



# INFORMATIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

---

## **3. PRÉSENTATION DU PLAN FINANCIER QUINQUENNAL**

Le Conseil communal vous présentera une mise à jour du plan quinquennal avec les données des comptes 2024 et le budget 2026 mis à jour.

## **4. NOMINATION D'UN NOUVEL ORGANE DE RÉVISION**

Selon l'article 57 de la Loi sur les finances communales (LFCo), le contrôle externe de la comptabilité et des comptes est assuré par un organe de révision externe désigné par l'assemblée communale, sur la proposition de la commission financière. L'organe de révision est désigné pour le contrôle d'un à trois exercices. Son mandat prend fin avec l'approbation des derniers comptes annuels. Une ou plusieurs reconductions sont possibles ; toutefois, la durée du mandat d'un organe de révision ne peut excéder six ans consécutifs.

Nous arrivons à la fin du mandat de FIDUCOM et la Commission financière vous propose la société Gefid Conseils SA (<https://www.gefidsa.ch>) à Marly pour la prochaine période.

**A propos de Gefid Conseils SA :** Fondée en 1977 sous la raison sociale «Fiduciaire Jordan», Gefid Conseils SA est implantée à Marly, à proximité immédiate (5 km) de la Ville de Fribourg. Forte de son expérience de plus de 40 ans dans la branche fiduciaire et dotée d'une réputation reconnue, Gefid Conseils SA est fidèle à ses principes fondateurs qui sont la discrétion, la fiabilité et la disponibilité pour sa clientèle.

En sa qualité de membre actif et certifié de l'association faîtière EXPERTsuisse, Gefid Conseils SA est soumise aux règles de la profession qui lui imposent notamment une stricte application des standards d'assurance qualité. Partenaire compétent, flexible et expérimenté, Gefid Conseils SA dispose de tous les atouts pour répondre efficacement aux besoins de sa clientèle en lui trouvant des solutions adaptées.

## **5. PRÉSENTATION DU BUDGET DE RÉSULTATS ET DES INVESTISSEMENTS 2026**

Le Conseil communal vous présente un budget 2026 qui, malgré une augmentation de plus de CHF 300'000.- des charges liées en lien avec la Région et le Canton, présente un déficit de CHF 180'000.- sur un budget de CHF 7'530'000.-, soit (2.4%). Nous avons essayé de satisfaire au mieux les besoins des citoyens et en même temps d'être le plus rigoureux possible. La péréquation intercommunale nous coûte 2% de plus que l'année dernière en lien avec notre population (60%) et notre masse fiscale (40%).

Le budget est disponible sur le site internet [www.villorsonnens.ch](http://www.villorsonnens.ch) et à l'administration communale ou via les QR-code ci-après :



### Budget compte de résultats par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget	2026	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	646,200.00	162,500.00	709,100.00	162,000.00	706,075.58	158,947.94
			483,700.00		547,100.00		547,127.64
01	Législatif et exécutif	145,800.00		154,100.00		144,080.60	
02	Services généraux	500,400.00	162,500.00	555,000.00	162,000.00	561,994.98	158,947.94
1	<b>ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE</b>	157,200.00	84,300.00	144,500.00	81,900.00	127,847.80	84,353.30
			72,900.00		62,600.00		43,494.50
14	Questions juridiques	51,900.00		42,200.00		31,006.20	
15	Service du feu	97,800.00	84,300.00	96,600.00	81,900.00	92,466.00	84,353.30
16	Défense	7,500.00		5,700.00		4,375.60	
2	<b>FORMATION</b>	2,724,200.00	267,400.00	2,644,800.00	179,000.00	2,503,062.85	201,281.30
			2,456,800.00		2,465,800.00		2,301,781.55
21	Scolarité obligatoire	2,446,800.00	267,400.00	2,382,700.00	179,000.00	2,253,946.45	201,281.30
22	Ecole spécialisée	255,400.00		238,300.00		227,077.15	
23	Formation professionnelle initiale	22,000.00		23,800.00		22,039.25	
3	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>	407,800.00	106,000.00	435,300.00	107,900.00	411,625.70	106,338.49
			301,800.00		327,400.00		305,287.21
32	Culture, autres	28,700.00		29,200.00		28,623.15	
33	Médias					140.40	
34	Sport et loisirs	379,100.00	106,000.00	406,100.00	107,900.00	382,862.15	106,338.49
4	<b>SANTE</b>	879,900.00	3,500.00	845,600.00	3,500.00	732,554.00	4,785.65
			876,400.00		842,100.00		727,768.35
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	586,100.00		566,900.00		456,265.45	
42	Soins ambulatoires	288,800.00		273,700.00		270,276.45	
43	Prévention	5,000.00	3,500.00	5,000.00	3,500.00	6,012.10	4,785.65



Compte	Libellé	Budget	2026	Budget	2025	Comptes	2024
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	986,400.00	24,300.00	826,000.00	24,300.00	729,653.35	24,747.05
				962,100.00		801,700.00	704,906.30
52	Invalidité	514,000.00		447,600.00		430,602.00	
53	Vieillesse et survivants	86,500.00	1,500.00	11,100.00	1,500.00	7,138.90	1,468.20
54	Famille et jeunesse	143,300.00		148,400.00		137,070.40	
55	Chômage	29,300.00		28,700.00		28,231.00	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	213,300.00	22,800.00	190,200.00	22,800.00	126,611.05	23,278.85
6	<b>TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS</b>	355,900.00	10,000.00	359,400.00	10,500.00	333,236.15	9,957.00
				345,900.00		348,900.00	323,279.15
61	Circulation routière	265,800.00		277,400.00		264,374.65	
62	Transports publics	90,100.00	10,000.00	82,000.00	10,500.00	68,861.50	9,957.00
7	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	1,073,700.00	1,036,500.00	1,074,200.00	1,020,500.00	1,029,506.60	983,913.35
				37,200.00		53,700.00	45,593.25
71	Approvisionnement en eau	422,800.00	422,800.00	416,800.00	416,800.00	436,802.55	436,802.55
72	Traitement des eaux usées	458,700.00	458,700.00	475,700.00	475,700.00	415,587.10	415,587.10
73	Gestion des déchets	159,700.00	149,700.00	148,600.00	122,700.00	156,787.75	123,665.50
74	Aménagements	12,100.00	2,300.00	12,100.00	2,300.00	6,636.25	2,253.80
77	Protection de l'environnement, autres	8,500.00	3,000.00	7,300.00	3,000.00	5,994.55	5,604.40
79	Aménagement du territoire	11,900.00		13,700.00		7,698.40	
8	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>	31,600.00		29,200.00		27,742.20	
				31,600.00		29,200.00	27,742.20
81	Agriculture	400.00		400.00		380.00	
82	Sylviculture	12,400.00		12,400.00		12,397.00	
84	Tourisme	16,900.00		15,800.00		14,206.90	



Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
85	Industrie, artisanat et commerce	1,900.00	600.00			758.30	
9	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	267,100.00	5,655,500.00	220,500.00	5,414,700.00	747,362.45	5,774,342.60
		5,388,400.00		5,194,200.00		5,026,980.15	
91	Impôts	20,000.00	4,541,600.00	20,000.00	4,273,000.00	6,611.39	4,051,974.60
93	Péréquation financière intercommunale		470,300.00		521,400.00		518,711.00
95	Part aux recettes sans affectation, autres	3,300.00	132,900.00	3,100.00	122,100.00	3,058.40	122,332.80
96	Administration de la fortune et de la dette	243,800.00	243,700.00	197,400.00	231,200.00	208,510.18	228,732.05
97	Redistributions		400.00		400.00		360.55
99	Postes non ventilables		266,600.00		266,600.00	529,182.48	852,231.60
		7,530,000.00	7,350,000.00	7,288,600.00	7,004,300.00	7,348,666.68	7,348,666.68
	<b>Excédent de charge</b>		180,000.00				
	<b>Excédent de charge</b>				284,300.00		
		7,530,000.00	7,530,000.00	7,288,600.00	7,288,600.00	7,348,666.68	7,348,666.68



### Budget des investissements par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>327,800.00</b>				<b>18,000.00</b>	
			327,800.00				<b>18,000.00</b>
02	Services généraux	<b>327,800.00</b>				<b>18,000.00</b>	
029	Immeubles administratifs	<b>327,800.00</b>				<b>18,000.00</b>	
0290	Immeubles administratifs	<b>327,800.00</b>				<b>18,000.00</b>	
0290.5030.00	Place du village de Villargiroud	<b>327,800.00</b>				<b>18,000.00</b>	
<b>1</b>	<b>ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE</b>		<b>88,000.00</b>				<b>88,000.00</b>
15	Service du feu		<b>28,000.00</b>				<b>28,000.00</b>
150	Service du feu		<b>28,000.00</b>				<b>28,000.00</b>
1500	Service du feu communal		<b>28,000.00</b>				<b>28,000.00</b>
1500.5034.00	Panneaux solaires local du feu Orsonnens		<b>28,000.00</b>				<b>28,000.00</b>
16	Défense		<b>60,000.00</b>				<b>60,000.00</b>
161	Défense militaire		<b>60,000.00</b>				<b>60,000.00</b>
1610	Défense militaire		<b>60,000.00</b>				<b>60,000.00</b>
1610.5190.00	Réflections cibles stand de tir VX		<b>60,000.00</b>				<b>60,000.00</b>
<b>2</b>	<b>FORMATION</b>	<b>7,400.00</b>				<b>109,120.05</b>	
			7,400.00				<b>109,120.05</b>
21	Scolarité obligatoire	<b>7,400.00</b>				<b>109,120.05</b>	
2170.5034.00	Panneaux solaires Grangécole					<b>109,120.05</b>	
2180.5040.00	Extension de l'AES	<b>7,400.00</b>					



Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
3	<b>CULTURE, SPORT ET LOISIRS</b>		70,000.00			<b>135,035.25</b>	
				70,000.00			135,035.25
34	<b>Sport et loisirs</b>		70,000.00			<b>135,035.25</b>	
341	<b>Sport</b>					<b>135,035.25</b>	
3410	<b>Sport</b>					<b>135,035.25</b>	
3410.5034.00	Panneaux solaires halle polyvalente					122,368.40	
3410.5040.00	Coursive halle polyvalente					12,666.85	
3420.5030.00	Place de jeux Chavannes-sous-Orsonnens		35,000.00				
3420.5030.01	Place de jeux Villarisiviraux		35,000.00				
6	<b>TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS</b>	2,362,400.00		1,336,100.00		<b>193,260.25</b>	
		2,362,400.00		1,336,100.00			193,260.25
61	<b>Circulation routière</b>	<b>2,362,400.00</b>		<b>1,336,100.00</b>		<b>193,260.25</b>	
615	<b>Routes communales</b>	<b>2,362,400.00</b>		<b>1,336,100.00</b>		<b>193,260.25</b>	
6150	<b>Routes communales</b>	<b>2,362,400.00</b>		<b>1,336,100.00</b>		<b>193,260.25</b>	
6150.5010.01	Etudes trottoirs + arrêts bus Villorsonnens			22,600.00		35,064.40	
6150.5010.02	Routes Orsonnens - trottoirs + arrêt bus	769,500.00		770,000.00		35,052.20	
6150.5010.04	Renouvellement éclairage public					86,703.90	
6150.5010.05	Réfection mur soutènement route Ch. Eglise Orsonnens	8,700.00		70,000.00			
6150.5010.06	Etudes+réalisation routes AF					35,713.30	
6150.5010.07	Amélioration accès déchetterie	69,200.00		70,000.00		726.45	
6150.5010.08	Route Villargiroud centre-route du Guelbe	243,500.00		243,500.00			
6150.5010.09	Etude routes+trottoirs VO - phase SIA 31-33+41	130,300.00		160,000.00			
6150.5010.10	Réfection route Châtelard	277,000.00					
6150.5010.11	Routes AF - lot 1	864,200.00					



Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
7	<b>PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	1,075,600.00	20,000.00	481,500.00	20,000.00	309,153.05	68,587.45
			1,055,600.00		461,500.00		240,565.60
71	<b>Approvisionnement en eau</b>	459,600.00	5,000.00	210,000.00	5,000.00	309,153.05	2,809.45
710	<b>Approvisionnement en eau</b>	459,600.00	5,000.00	210,000.00	5,000.00	309,153.05	2,809.45
7101	<b>Approvisionnement communal en eau</b>	459,600.00	5,000.00	210,000.00	5,000.00	309,153.05	2,809.45
7101.5031.01	Mise en conformité réseau eau potable selon PIEP					11,617.60	
7101.5031.04	Conduite eau potable Route Châtelard					3,120.10	
7101.5031.07	Adduction eau potable Rte Gibloux-Rte Condémine	232,500.00		140,000.00		232,416.90	
7101.5031.08	Etude de prospection et synergie avec Romont			20,000.00		61,998.45	
7101.5031.09	Etude recaptage La Léchère VX	50,000.00		50,000.00			
7101.5031.10	Adduction eau route Châtelard	177,100.00					
7101.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés		5,000.00		5,000.00		2,809.45
72	<b>TraitemenT des eaux usées</b>	604,500.00	15,000.00	246,500.00	15,000.00		65,778.00
720	<b>TraitemenT des eaux usées</b>	604,500.00	15,000.00	246,500.00	15,000.00		65,778.00
7201	<b>TraitemenT communal des eaux usées</b>	604,500.00	15,000.00	246,500.00	15,000.00		65,778.00
7201.5032.04	Séparatif EU Villargiroud centre-route du Guelbe	246,500.00		246,500.00			
7201.5032.05	Déplacement conduites projet ancien manège CSO	225,000.00					
7201.5032.10	Assainissement collecteur route Châtelard	133,000.00					
7201.6370.00	Taxes de raccordement de ménages privés		15,000.00		15,000.00		65,778.00
79	<b>Aménagement du territoire</b>	11,500.00		25,000.00			
790	<b>Aménagement du territoire</b>	11,500.00		25,000.00			
7900	<b>Aménagement du territoire</b>	11,500.00		25,000.00			
7900.5030.00	Etude zone inondable Orsonnens	11,500.00		25,000.00			



Compte	Libellé	Budget Charges	2026 Produits	Budget Charges	2025 Produits	Comptes Charges	2024 Produits
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>					<b>68,587.45</b>	<b>764,568.60</b>
						695,981.15	
999	Clôture					<b>68,587.45</b>	<b>764,568.60</b>
9990	Clôture					<b>68,587.45</b>	<b>764,568.60</b>
9990.5900.00	Report de recettes au bilan					68,587.45	
9990.6900.00	Report de dépenses au bilan						<b>764,568.60</b>
		3,773,300.00	20,000.00	1,975,600.00	20,000.00	833,156.05	833,156.05
	<b>Excédent de charge</b>		3,753,300.00				
	<b>Excédent de charge</b>				1,955,600.00		
		3,773,300.00	3,773,300.00	1,975,600.00	1,975,600.00	833,156.05	833,156.05



## **6.1. PRÉSENTATION DU PROJET DE L'AUBERGE AVEC LES DIFFÉRENTES VARIANTES AVEC LEURS COÛTS ET RENDEMENTS**

Pour donner suite à l'Assemblée du 27 octobre dernier, le Conseil communal a travaillé sur les diverses variantes amenées lors des débats. Il vous proposera les informations suivantes :

- a. Présentation du devis de l'Architecte pour la variante Auberge + Chambres selon le projet décidé en Assemblée communale du 16 mai 2022 et des variantes choisies par l'assemblée.
- b. Présentation du projet (plans) par l'architecte
- c. Présentation par l'Association Le Radeau de leur projet.
- d. Présentation d'un tableau comparatif des variantes avec des coûts approximatifs / rendements pour les variantes avec des appartements.



a. Devis révisé par l'Architecte suite au retour des soumissions au 20 novembre 2025

100+113 Travaux préparatoires+désamiange	CHF	71 953
112+211+400 Démolition + Maçonnerie (extérieur + intérieur)	CHF	955 709
211.1 Echafaudages	CHF	57 646
214 Charpente et construction bois	CHF	626 093
216 Pierre naturelle	CHF	267 336
219 Sablage	CHF	16 175
221+273 Menuiseries (extérieur + intérieur)	CHF	539 240
225 Etanchéité	CHF	15 169
230 Electricité	CHF	297 578
240 Chauffage	CHF	199 803
240 Ventilation	CHF	107 652
246 Réfrigération	CHF	129 448
250 Sanitaire	CHF	191 913
261 Ascenseur	CHF	37 318
271 Plâtrerie / peinture (nouvelle+restauration)	CHF	296 695
272 Fer forgé + serrurerie	CHF	45 826
273 Cuisine professionnelle	CHF	281 168
275 Système de verrouillage	CHF	29 855
281 Chapes + fraisage sols existants	CHF	38 162
281 Revêtements de sol	CHF	159 790
287 Nettoyage	CHF	9 351
296 Spécialiste feu	CHF	25 402
400 Aménagements extérieurs - paysagiste	CHF	40 000
941 Signalétique + plan d'évacuation feu	CHF	15 261
500 Mobilier intérieur et extérieur	CHF	60 000
500 Honoraires (archi., géomètre, ing. civil, feu, acoustique, CVSE, etc.)	CHF	831 149
500 Frais secondaires	CHF	118 407
500 Provisions - divers et imprévus	CHF	429 306
<b>TOTAL COUTS DE CONSTRUCTION TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>5 893 403</b>

En noir, les montants définitifs avec soumissions rentrées.

En gris, ce sont les montants avec soumissions partiellement rentrées, et réserves surévaluées en fonction de l'expérience du bureau Bard Yersin (possibilité de réduction des montants après retours de soumissions tardives).



## b. Présentation du projet par l'Association du Radeau

Le Conseil communal est en tractations depuis plusieurs mois avec l'Association Le Radeau, à la suite de leur réponse à l'annonce pour la recherche d'un exploitant. Pour sécuriser la transaction l'Association Le Radeau et le Conseil communal ont signé plusieurs courriers d'intention. Les chiffres clés du contrat de location sont les suivants : durant les 3 premières années, un loyer annuel hors charges de CHF 30'000.- et ensuite un loyer min de CHF 30'000.- allant jusqu'à CHF 58'000.- max en fonction du chiffre d'affaires (7% jusqu'à 700'000.- puis 3% jusqu'à CHF 1'000'000.-). Dans les calculs présentés, nous avons pris un montant de CHF 48'000.-.

Ci-après, la présentation du projet par l'Association du Radeau :

### **Engagement social et saveurs locales à l'auberge d'Orsonnens**

#### **Le restaurant et ses chambres d'hôtes**

- Offrent une expérience d'accueil et culinaire de qualité favorisant l'inclusion sociale et la réinsertion socio-professionnelle ;
- Travaillent en partenariat avec les autorités villageoises et l'association le Radeau pour réinventer la tradition.

**Pour que L'Auberge du Cheval Blanc, au cœur du village d'Orsonnens, devienne une pépite incontournable alliant authenticité, rencontres et convivialité, la fondation « le Cheval Blanc du Radeau » s'engage à :**

- Fournir un accueil personnalisé accessible, chaleureux et de qualité ;
- Proposer une nourriture traditionnelle, un brin innovante ;
- Offrir un cadre de travail bienveillant, sécurisant, stimulant ;
- Permettre l'éducation, l'expression, la créativité, la découverte et la rencontre ;
- Être une vitrine pour les producteurs régionaux de qualité ayant le souci de la nature.

Le « Concept Cheval Blanc » propose la création d'une auberge à Orsonnens, en lien avec une initiative de réinsertion socio-professionnelle portée par la fondation « Le Cheval Blanc du Radeau ». Ce projet a pour ambition d'offrir un lieu chaleureux, combinant une cuisine traditionnelle, raffinée et innovante, tout en créant un cadre bienveillant et éducatif. L'auberge vise à devenir un point de référence pour les habitant-e-s, les entreprises et les groupes, recherchant convivialité et découvertes culinaires, tout en soutenant les producteurs locaux et en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.



**L'établissement combinerà un restaurant et des chambres d'hôtes. La structure offrira un service personnalisé et un cadre typique de la région, avec 6 chambres confortables pour accueillir les voyageurs-euses.**

#### **Avec quelles valeurs ?**

La recherche du bien vivre ensemble dans le respect de chacun-e avec les valeurs suivantes :

- **Qualité** (que ce soit au niveau de l'accueil, du service, de la nourriture et du cadre, ainsi que de l'authenticité des produits) ;
- **Plaisir, détente et convivialité** (le plaisir du goût, de la rencontre et de la découverte) ;
- **Responsabilité** (culture d'équipe, management responsabilisant, chaque bénéficiaire se sentant utile et appartenir à une équipe, souci du développement durable) ;
- **Adaptation** (flexibilité et écoute des hôtes et des bénéficiaires : repas végétariens, cartes avec allergènes et adaptation des plats dans ce sens).

L'intégration sociale et l'inclusion sont au cœur du projet, avec un soutien particulier pour les personnes en difficulté ou en réinsertion. Le projet valorise les traditions locales tout en favorisant l'innovation.

Des événements intergénérationnels, des initiatives durables et un cadre propice à la rencontre, la détente et au partage enrichissent cette proposition. Les clients cibles incluent les villageois et villageoises, les familles et les entreprises locales souhaitant organiser des événements ou des repas d'affaires. Le projet s'articule autour de valeurs fortes : **qualité, convivialité, responsabilité et adaptabilité**.

Parmi les initiatives prévues, un café intergénérationnel, des ateliers créatifs et des événements de réseautage professionnel seront proposés pour renforcer le lien social et favoriser l'inclusion. De plus, l'auberge offrira des formations

#### **Avec quels fournisseurs et prestations ?**

- Des producteurs-trices locaux-ales pour garantir des produits frais et de qualité ;
- Un service midi et soir avec des spécialités régionales et des plats du terroir suisse, agrémentés d'herbes sauvage et de produits du Radeau ;
- Avec des petits déjeuners inclus préparés avec des produits frais et locaux, ainsi que le pain du Radeau.

#### **Avec quel personnel ?**

- Une équipe de cuisine et de service avec un-e chef-fe, des apprenti-e-s et du personnel en réinsertion formé et choisi par le Radeau ;
- Un-e gestionnaire de chambre d'hôtes polyvalent-e pour gérer les réservations, le service clientèle et le suivi des chambres.

et des opportunités de réinsertion pour les personnes en difficulté, contribuant ainsi à leur retour à la vie active.



### c. Estimation des charges / revenu pour les différentes variantes envisagées

Le Conseil communal a pris langue avec divers contacts pour estimer ces rendements qui seront explicités en détail lors de l'Assemblée. En première estimation, nous avons :

	Déscriptif	Investissement	Crédit suppl.	Rendement annuel	Type de budget
0	Projet voté en Assemblée	4 000 000 CHF		-66 750 CHF	CER Architectes
1	Rez : Auberge - cuisine 1er : Salle 100 places - salle 20 places - bureau 2ème : 6 chambres d'hôtes	5 900 000 CHF 240 000 CHF 5 660 000 CHF	1 900 000 CHF 1 660 000 CHF	-79 350 CHF (Subvention Tourisme Fribourg)	B&Y
2	Rez : Auberge - cuisine 1er : Salle 100 places - salle 20 places - bureau 2ème : 1 appartement de 3,5 pces 1 appartement de 4,5 pces	6 044 000 CHF	2 044 000 CHF	-65 030 CHF	B&Y + CC +/- 20%
3	Rez : Auberge - cuisine 1er : 1 appartement 5,5 pces 1 appartement 3,5 pces 2ème : 1 appartement de 3,5 pces 1 appartement de 4,5 pces	6 421 000 CHF	2 421 000 CHF	-36 713 CHF	B&Y + CC +/- 20%
4	Rez : 2 appartements 3,5 pces 1er : 1 appartement 5,5 pces 1 appartement 3,5 pces 2ème : 1 appartement de 3,5 pces 1 appartement de 4,5 pces	6 232 000 CHF	2 232 000 CHF	3 300 CHF	B&Y + CC +/- 20%
5	Vente en l'état (Valeur bilan 86'000.-)	1 200 000 CHF			

Pour comparaison, un bloc locatif de 6 appartements coûterait CHF 2'500'000.- et aurait un rendement de CHF 70'000.- par année. La Commune a des terrains disponibles.

### 6.2 CRÉDIT ADDITIONNEL POUR L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC À ORSONNENS

Le Conseil communal propose de continuer le projet déjà débuté malgré l'investissement supplémentaire à réaliser. Il pense que si l'expérience des « Anciennes écoles » est fructueuse, il existe, à futur, la possibilité pour la Commune d'augmenter ses rendements en décidant d'autres projets de construction.

**Montant du crédit additionnel : CHF 1'900'000.-**

**Mode de financement : emprunt**

### 6.3. EN CAS DE REFUS DU CRÉDIT ADDITIONNEL : VENTE DU BÂTIMENT DE L'AUBERGE DU CHEVAL BLANC

Le Conseil communal propose, en cas de refus du crédit additionnel de chercher à vendre le bâtiment en l'état. Le Conseil communal reviendra devant l'Assemblée pour l'approbation du prix de vente.

### 6.4. EN CAS DE REFUS DU CRÉDIT ADDITIONNEL ET DE LA PROPOSITION DE VENTE : VOTE CONSULTATIF SUR LA VARIANTE A ETUDIER

Le Conseil communal propose, en cas de refus du crédit additionnel et de la vente du bâtiment, un vote consultatif sur le choix des variantes 2, 3 et 4 du tableau ci-dessus.



## **8. ACCEPTATION DES STATUTS DE L'ABVGN (ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU BASSIN VERSANT DE LA GLÂNE ET DE LA NEIRIGUE)**

**Préambule : Ensemble pour une gestion plus forte et plus durable**

Aujourd’hui, la gestion du domaine des eaux, en particulier les eaux usées sur notre territoire est assurée par deux associations intercommunales regroupant les 15 communes du bassin versant. L’ABVGN s’occupe entre autres de l’ensemble des démarches pour le futur.

Cette organisation a bien fonctionné jusqu’ici, mais les défis techniques, environnementaux et financiers actuels exigent une vision commune et une structure unifiée.

Une seule structure permettra une meilleure coordination de tout le réseau avec des décisions claires et une planification commune pour tout le bassin versant. Moins d’administration, des achats groupés et du matériel partagé devraient permettre de réduire les coûts de fonctionnement.

Une équipe technique unifiée garantit une expertise renforcée, des interventions plus rapides et une meilleure sécurité pour toutes les communes. Face aux enjeux climatiques et environnementaux, une seule association permettra de protéger nos ressources et de planifier des investissements durables pour les générations futures.

Toutes les communes bénéficieront d’un service de qualité équivalent. Cette démarche repose sur l’entraide, l’équité et la solidarité entre territoires voisins.

C’est la raison pour laquelle, l’ABVGN se fait un plaisir de vous transmettre les nouveaux statuts de trois Associations (AEGN/AIMPGPS/ ABVGN) en une Association ABVGN.

### **Bref historique**

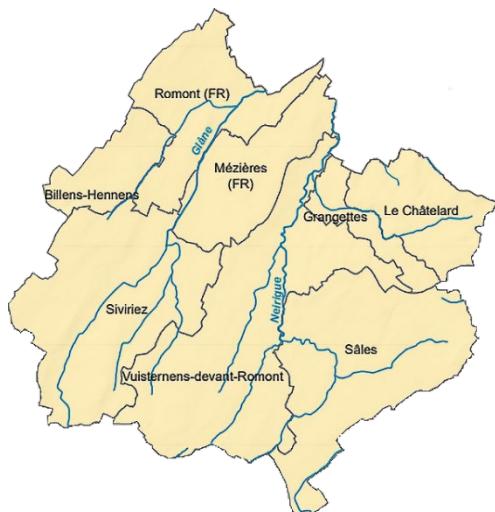
Dès le début des années 90, la qualité des eaux superficielles s'est considérablement améliorée grâce à la construction des stations d'épuration (STEP). Les STEP actuelles de la région ont été construites, selon les normes de l'époque. Les organisations intercommunales en place sont :

Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Glâne et de la Neirigue (AEGN), regroupant 7 communes, après les fusions.



Avec la station d'épuration d'Autigny

Association intercommunale pour l'épuration des eaux du Moyen Pays de la Glâne et des Communes de la Paroisse de Sâles (AIMPGPS), regroupant 8 communes, après les fusions.



Avec la station d'épuration de Romont

Les STEP de Romont et Autigny doivent investir prochainement afin d'assainir leurs ouvrages, et augmenter leur capacité de traitement en raison du développement démographique et industriel des 15 communes membres.

## Législation

Entrée en vigueur le 1er janvier 2011, la loi sur les eaux demande une gestion globale des eaux à l'échelle régionale, c'est pourquoi, après consultation, la délimitation des bassins versants (BV) a été fixée par le Conseil d'Etat en 2014.

La mise en vigueur de ladite législation sur le plan régional, fut la création d'une nouvelle Association intercommunale. C'est en juin 2022, que se déroula l'assemblée constitutive de l'Association du Bassin Versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN).



Avec comme tâches principales l'application du plan sectoriel de la gestion des eaux et l'élimination des micropolluants dans les STEP.

Le plan sectoriel de la gestion des eaux (PSGE) fait mention des réflexions et des lignes directrices du futur. Dans le domaine du traitement des eaux usées, le Service de l'environnement (SEn) élabore une planification cantonale de l'épuration des eaux usées. La tendance nationale évolue en la matière vers une diminution du nombre des stations d'épuration (STEP), un regroupement de celles-ci vers des entités plus importantes permettant, en général, d'aboutir à une meilleure professionnalisation de leur exploitation et à des économies d'échelle.

Par ailleurs, le vieillissement des infrastructures d'épuration et le renforcement des exigences de rejet, avec notamment l'élimination des micropolluants, placent les gestionnaires de STEP dans un contexte où des investissements, souvent conséquents, doivent être consentis dans un avenir proche. Dans ce contexte, de nombreuses études ont été réalisées afin de planifier la régionalisation de l'épuration des eaux du bassin versant Glâne-Neirigue et des STEP d'Autigny et Romont.

## Organisation régionale

L'application du plan sectoriel de la gestion des eaux et plus particulièrement le développement des infrastructures ont fait en sorte qu'une analyse de rationalité a été entreprise par l'ABVGN. Il en résulte ce qui suit :



L'ABVGN en qualité d'organisation faitière, assume le Lead pour l'ensemble des démarches, concernant le futur. Les deux autres Associations (AEGN/AIMPGPS) assurent l'exploitation de leur STEP respective. Dans le domaine des investissements, elles se limitent au strict nécessaire à la bonne marche des installations spécifiques.

## Projets principaux

Pour des questions notamment financières et topographiques, le choix s'est porté sur la construction d'une STEP unique régionale à Autigny qui permettra de recevoir et traiter les eaux usées de la STEP de Romont de manière conforme à l'état de la technique actuelle pour les 50 prochaines années.

Dans le cadre de la régionalisation du bassin versant Glâne-Neirigue, l'ABVGN sera responsable de la réalisation et de l'entretien de trois projets principaux :

- Future station d'épuration régionale
- La mise en place d'un collecteur de raccordement entre la STEP de Romont et celle d'Autigny
- La transformation de la STEP de Romont en station de pompage (STAP).

Situation de l'avancement des travaux à ce jour :

- Le dossier demande préalable pour l'implantation de la nouvelle STEP régionale, est auprès des Services de l'Etat ;
- Le dossier demande préalable pour le collecteur Romont-Autigny a été analysé par les Services de l'Etat. A ce jour, il est de retour avec diverses conditions, dont il en sera tenu compte pour l'élaboration du dossier final de mise à l'enquête ;
- Le dossier transformation de la STEP de Romont en STAP (station de pompage) est en cours d'élaboration.



## Modèle d'organisation

Le Comité de Direction (CODIR) de l'ABVGN, a fait une réflexion sur ledés-enchevêtrement des tâches entre les trois Associations (ABVGN / AEGN / AIMPGPS) et la justification de trois associations à ce jour pour le Bassin Versant Glâne -Neirigue.

La résultante est la suivante : il existe différents modèles d'organisation. Celui retenu par l'ABVGN, est la reprise du personnel et des installations des deux autres associations (AEGN / AIMPGS) et d'intégrer le tout dans l'ABVGN avec adaptations des statuts existants à ce jour.

L'avantage ; l'Association existante l'ABVGN, couvre l'entier du territoire des 15 communes membres. De plus, cette forme est la plus indiquée lorsque la collaboration intercommunale porte sur des engagements, notamment financiers, importants et durables.

Cette nouvelle structure commune a pour objectifs :

- de renforcer la cohérence de nos actions,
- d'optimiser les ressources financières et humaines,
- de garantir une meilleure visibilité pour nos partenaires institutionnels, dont vos communes,
- intégrer l'ensemble des charges et produits des trois structures actuelles,
- veiller à maintenir la continuité des prestations.

Dans le but de répondre aux objectifs ci-dessus, le CODIR de l'ABVGN, propose ce jour, aux citoyennes et citoyens, ainsi qu'aux membres des Conseils généraux, les statuts qui ont été acceptés lors de l'Assemblée Extraordinaire des Délégué-e-s du 2 octobre 2025, à votre approbation.

## Conclusion

L'adoption de ces nouveaux statuts constitue une étape essentielle dans la consolidation de notre coopération intercommunale. Elle témoigne de la maturité, de la cohérence et de la vision partagées qui unissent nos 15 communes autour d'un même projet de territoire.

Ensemble, nous affirmons notre volonté d'agir avec efficacité, solidarité et ambition pour le développement durable et équilibré de notre communauté. C'est un engagement fort pour l'avenir, au service de tous nos habitants et de toute une région.

Statuts modifiés :



## **9. MODIFICATION DES STATUTS DE L'ASSOCIATION SECOURS SUD Fribourgeois**

Réunis en séance le 8 octobre 2025, les délégué-e-s des communes membres des Secours Sud Fribourgeois ont accepté à la majorité la proposition de modification des statuts de l'association qui leur a été proposée.

Cette démarche initiée par le Comité de direction est dictée par les besoins croissants et évolutifs de l'association depuis sa création en 2013, lesquels ne permettent plus de répondre de manière efficiente à ses objectifs opérationnels, notamment.



Les modifications porteront sur les éléments essentiels suivants :

- Siège de l'association (art. 4)
- Modalité de convocation de l'assemblée des délégué-e-s (art. 10 al.2)
- Composition du comité de direction (art. 13)
- Attributions du comité de direction et délégations (art. 15)
- Attributions de l'administrateur-trice (art. 18)
- Organisation du service des ambulances (art. 21)
- Obligation de servir (art. 23)
- Taxe d'exemption - Dispense (art. 24 al. 2)
- Taxe d'exemption - Perception de la taxe (art. 24 al. 3)
- Répartition des charges - Modalités de paiement (art. 32 al.2)

Il s'agit-là d'une révision partielle des statuts qui concerne néanmoins des éléments dits essentiels tels que la composition du Comité de direction ou les tâches confiées aux organes qui composent notre association.

Par conséquent, et conformément aux dispositions légales en vigueur, il est nécessaire que l'ensemble des assemblées communales et des conseils généraux, à leur tour, valident cette proposition de modification des statuts.

A cette fin, les statuts soumis et approuvés par l'Assemblée des délégué-e-s le 8 octobre dernier sont disponibles sur le site internet de la Commune :



# INFORMATIONS COMMUNALES

---

## SITUATION DES PROJETS CONCERNANT L'EAU POTABLE

### PROJET DU PIEP



L'OFAG a validé l'ensemble du projet mis en service en 2023 pour l'octroi des subventions par le SAgri. Pour mémoire, la commune avait voté un crédit total de CHF 6.0 Mio. Le coût total des travaux s'est élevé quant à lui, à CHF 5.85 Mio TTC.

Du côté des subventions, le montant total estimé se montait à CHF 2.5 Mio (0.6 Mio par l'ECAB et 1.9 Mio par le SAgri). Lors du décompte final, le montant calculé sur la base des travaux réalisés s'est élevé à CHF 2.78 Mio TTC.

La bonne coordination du chantier a permis d'équiper les deux chalets d'alpage communaux en cours de travaux, ainsi que plusieurs exploitations agricoles, éléments favorables pour le calcul des subventions de la part du SAgri.

### RENOUVELLEMENT CONDUITE D'EAU POTABLE SECTEUR VILLARSIVIRIAUX

Les travaux ont été effectués de l'automne 2024 au printemps 2025. La mise en service s'est déroulée selon le planning. De légers travaux de finition (apport de terre végétale et drainage) devront encore être effectués au printemps 2026.

Au niveau des coûts, la commune avait voté un crédit de CHF 0.67 Mio. L'estimation des coûts finaux y.c. travaux de finition s'élèvent à CHF 0.64 Mio TTC.



## **FORAGES DE PROSPECTION AVEC LA COMMUNE DE ROMONT**

La première étape concernant la réalisation des forages a été réalisée. Durant la période printemps/été 2025, le bureau a effectué des mesures quant au niveau de la nappe. Ces mesures permettent dans un premier temps de s'orienter vers une exploitation satisfaisante de ces ressources. Afin de confirmer ces premiers résultats, les communes de Romont et de Villorsonnens feront des essais de pompages à l'été 2026, ce qui permettra de projeter la réalisation du futur ouvrage.



## **ANNONCE EMPLOI : LA COMMUNE DE VILLORSONNENS RECHERCHE UN/E/DES SURVEILLANT/E/S DE LA CABANE FORESTIÈRE DE VILLARGIROUD DÈS LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026**

**Temps de travail :** environ 4h par semaine (selon les réservations) du 15 avril au 15 octobre  
**Jour de travail :** selon les réservations (surtout les week-ends)

Pour plus de renseignements, merci de contacter directement le Conseiller communal responsable, M. Steve Berset au 079 423 16 68.

Votre candidature peut être envoyée (CV et lettre de motivation) par e-mail à [administration@villorsonnens.ch](mailto:administration@villorsonnens.ch) ou par courrier : Administration communale, Route du Châtelard 5, 1694 Villargiroud **d'ici au 31 décembre 2025.**

## **TARIFS DES EMOLUMENTS DE CHANCELLERIE**

Les documents officiels délivrés par la Commune (attestations, certificats, etc.) **seront payants dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026.**

Cette évolution permet à la Commune de s'harmoniser avec les pratiques des communes voisines et de reconnaître le travail réalisé par l'administration.

Vous pouvez consulter la liste complète des documents et leurs tarifs sur le site internet de la Commune, onglet « Politique ».

## **ACCUEIL EXTRASCOLAIRE VACANCES**

Les AES de Villaz, Châtonnaye-Torny et Villorsonnens se regroupent pour vous proposer un « Accueil extrascolaire VACANCES » dans un cadre agréable et animé. Ils prennent en charge vos enfants de la 1H à la 8H. Vous pouvez y inscrire vos enfants à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans le repas de midi. Les accueils se font selon le tournus suivant :

<b>2025-2026</b>	
Automne 2025	Villaz
Carnaval 2026	Chatorny
Pâques 2026	Villorsonnens
13 au 24 juillet 2026*	Villaz
17 au 26 août 2026*	Chatorny

\*Les dates des ouvertures estivales sont encore provisoires.  
Note: les parents sont tenus de véhiculer les enfants au et depuis le lieu d'accueil



Les inscriptions pour les périodes de vacances sont mises à disposition au fur et à mesure de l'avancée de l'année scolaire via KLAPP ou sur le site internet de la Commune.

## **SENIORS DE VILLORSONNENS**

### **NONAGÉNAIRES À L'HONNEUR**

En 2025, notre Commune compte huit nonagénaires, témoins précieux du temps et de la mémoire collective. Nous leur adressons nos vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de belles journées entourées de leurs proches. Leur présence continue d'enrichir la vie de notre communauté, et nous leur souhaitons le meilleur pour l'année à venir.

## **CONTRÔLE DE L'HABITANT**

### **E-DEMENAGEMENT**

Pour rappel, vous devez annoncer votre arrivée et votre départ auprès des communes dans les 14 jours qui suivent votre déménagement.

En cas de déménagement, il est important d'annoncer son départ à l'ancienne commune de domicile et son arrivée à la nouvelle. Dans de nombreux cantons, dont celui de Fribourg, vous pouvez annoncer votre déménagement en ligne.

Vous souhaitez annoncer votre déménagement en ligne ? <https://www.eumzug.swiss/> fonctionne autant pour les changements d'adresse dans une même commune que pour les déménagements dans une autre commune. Les personnes souhaitant utiliser ce service doivent être majeures, avoir l'exercice des droits civils et ne pas être inscrites comme résidentes à la semaine.



## RENCONTRES



### Petit Nouvel-an 2026

La population est conviée au Petit Nouvel-an le **mercredi 7 janvier 2026 dès 18h30** à la halle polyvalente d'Orsonnens pour un moment festif ! Une soupe chaude et des boissons vous y seront servis gratuitement.

## DIVERS

### Déneigement

Le Conseil communal vous rappelle qu'en cas de chutes de neige, les collaborateurs communaux font le nécessaire pour que les routes soient déblayées et salées. Toutefois, les chaussées peuvent encore présenter des zones glissantes ou les conditions météorologiques changer très rapidement. Les conducteurs de véhicules sont donc invités à s'équiper de manière optimale et les piétons à faire preuve de prudence. Il est recommandé de prévoir des déplacements plus longs qu'à l'accoutumée et d'anticiper un départ plutôt que de prendre des risques.

De plus, nous vous demandons vivement de ne pas remettre la neige que vous déneigez de vos propriétés sur la chaussée communale ou cantonale.

Les personnes qui souhaiteraient l'intervention des déneigeurs et du chasse-neige sur des emplacements ou accès privés sont invitées à prendre contact avec eux pour convenir d'un arrangement, les frais de déblayement étant à charge des requérants.



Contacts :

- ❖ Jean-François Richoz, 079 653 78 27, pour Chavannes-sous-Orsonnens et Orsonnens
- ❖ Raboud Constructions Sàrl, Gaëtan Raboud, 079 619 80 65, pour Villarsiviriaux et Villargiroud.

## GESTION DES DECHETS

### MEMO-Déchets

Le Mémo-déchets 2026 est disponible sur toutes les plateformes numériques (application mobile et site internet).

Scannez le code QR ci-dessous, afin d'obtenir toutes les informations concernant le tri des déchets dans notre Commune :



### Déchetterie

En raison de Noël et du Nouvel-an, la déchetterie sera fermée les jeudi 25 et 31 décembre 2025.

**Attention : Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, la déchetterie sera également fermée les veilles de fête.**



## INFORMATIONS REGIONALES

### SAPINS DE NOËL



# Sapins de Noël

Les sapins seront mis en vente au Centre forestier de Comblonney à Romont

**les samedis 6 et 13 décembre 2025**

(8h30 - 11h30)

Corporation forestière Glâne-Farzin  
Route des Trois-Sapins 42  
1680 Romont  
[www.glane-farzin.ch](http://www.glane-farzin.ch)  
[secretariat@glane-farzin.ch](mailto:secretariat@glane-farzin.ch)  
026/652.07.30 (LU-MA-ME matin)

### iGLÂNE

Vous avez la possibilité de suivre les actualités de la Commune et de tout le district via l'application iGlâne. Plus de 812 personnes se sont déjà abonnées et nous ne pouvons que vous encourager à le faire aussi.

Nous y publions les changements d'horaires de la Commune, les travaux en cours, les fermetures de route, les diverses informations communales, etc.

**L'app iGlâne**

Plus besoin de rechercher l'information,  
laissez-la venir à vous.

Recevez les dernières informations régionales grâce à iGlâne !

Téléchargez dès maintenant iGlâne !

QR code for download

App Store   Google Play



## POLICE CANTONALE : PROTÉGEONS-NOUS CONTRE LES CAMBRIOLAGES !

Depuis plusieurs années, nous sensibilisons la population sur l'augmentation des cambriolages à l'arrivée de l'automne où les journées sont plus courtes et laissent donc plus de place à la nuit. Ainsi, les cambrioleurs et les cambrioleuses distinguent plus facilement si un logement est occupé ou non.

Par conséquent, la Police cantonale rappelle les mesures de prévention adéquates qui peuvent déjà réduire considérablement le risque de se faire cambrioler :

Simulez une présence, à l'aide d'un dispositif d'éclairage par minuteur par exemple :

- Fermez les portes, les fenêtres et les autres accès, même lors d'absences de courte durée.
- Ne mettez pas vos valeurs en évidence et placez-les en lieu sûr.
- Avisez vos voisines et voisins lors d'absences prolongées pour qu'elles et ils puissent veiller sur votre domicile.
- Si vous constatez un comportement suspect,appelez sans délai le 117.
- Demandez conseil. Des entreprises privées, disposent de conseillères et conseillers compétent·e·s en matière de sécurité de l'habitat.



Retrouvez toutes les recommandations et informations utiles sur les cambriolages sur le site <https://www.skppsc.ch/fr/sujets/cambriolage/>

## PRO SENECTUTE



**Service de déclaration d'impôts**

**Service de déclaration d'impôts**

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous!

**Pour que remplir sa déclaration ne soit plus une corvée!**

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un(e) bénévole expérimenté·e du 2 février 2026 au 30 avril 2026, dans un de nos locaux (voir carte ci-dessous) ou à votre domicile.

Cette offre s'adresse aux personnes des 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titre, pas de frais effectifs).

Une déclaration d'impôt coûte 65.- lorsque remplie dans un de nos locaux et 85.- si remplie à votre domicile (durée max. 1 heure). Un supplément de 20.- est demandé pour chaque demi-heure supplémentaire.

**Renseignements et rendez-vous**

**dès le 19 janvier 2026 uniquement par téléphone**  
au 026 347 12 92

Heures d'ouverture  
du lundi au vendredi  
8 h 30 - 11 h 30  
13 h 30 - 16 h 30

Pro Senectute Fribourg  
Passage du Cardinal 18  
1700 Fribourg  
[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)



## RÉSEAU SANTÉ GLÂNE

### Foyer de jour de la Glâne à Siviriez



Le Foyer de jour de la Glâne à Siviriez est ouvert depuis le 6 janvier 2025. Il accueille et accompagne les personnes âgées vivant à domicile. Dans un cadre convivial et chaleureux, une équipe de professionnel-le-s propose des activités de vie quotidienne favorisant les échanges et l'autonomie, et contribue à soutenir les proches aidant-e-s.

Situé au cœur de Siviriez, facilement accessible en transport public, il est attenant à l'EMS, et s'intègre harmonieusement à la vie du village. Le lieu dispose d'une vaste pièce à vivre baignée de lumière, d'un balcon ombragé, d'un espace de repos et de sanitaires ergonomiques. Il permet d'offrir une variété d'activités, un accompagnement personnalisé et des soins adaptés à chacun.

Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir et de vous faire découvrir ce nouveau lieu de vie et d'accompagnement pour les personnes âgées.



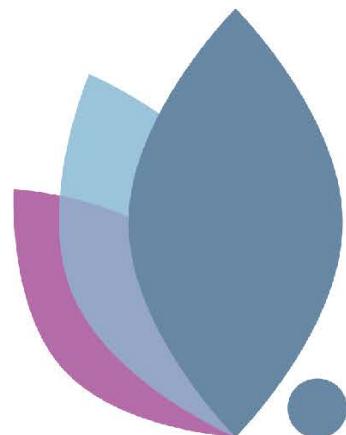
#### Horaires d'accueil:

Du lundi au vendredi  
(sauf jour fériés)  
De 9h à 17h

Pour être accueilli-e au foyer de jour, voici les étapes à suivre :

- Remplir une « Demande d'admission » disponible sur le site du Réseau Santé de la Glâne et l'envoyer
- Fournir un certificat médical de votre médecin traitant
- Avant votre arrivée, nous vous proposons : un entretien d'information et d'accueil avec vos proches
- Une demi-journée d'essai, si souhaitée
- Finalisation de l'inscription dès la signature d'un contrat d'accueil entre les deux parties

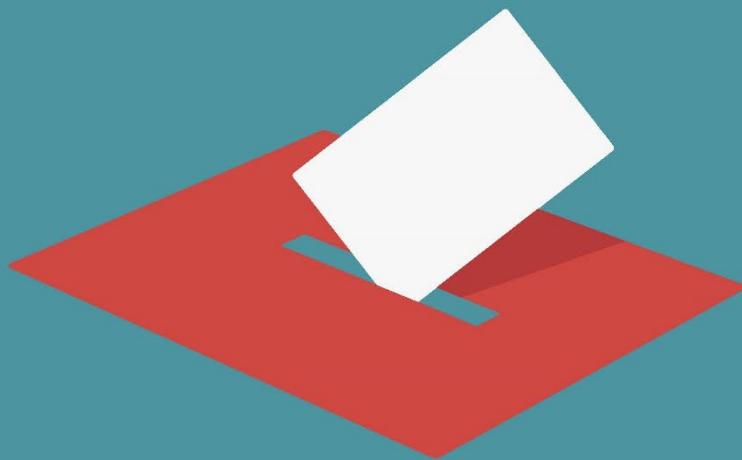
Informations complémentaires  
sur le site internet du RSG : [www.sante-glane.ch](http://www.sante-glane.ch)  
ou par téléphone : +41 26 565 00 00



ELECTIONS COMMUNALES 2026

# ÉLECTIONS COMMUNALES 2026

# VOTRE VOIX COMpte!



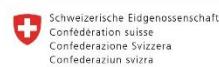
- ✓ Vous avez un **permis C**
- ✓ Vous avez **18 ans et +**
- ✓ Vous habitez le **canton de Fribourg depuis au moins cinq ans**

**Vous avez le droit de voter  
et d'être élu-e dans votre commune**

**Participez aux élections communales  
le 8 mars 2026 !**



Infos et outils

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURGSchweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Commission fédérale des migrations CFM

citoyenneté  
mitreden mitgestalten mitentscheiden

association des communes fribourgeoises

friburguer gemeindeverband

PROGRAMMES  
D'INTÉGRATION CANTONAUX



Les bureaux de l'administration  
communale fermeront le  
jeudi 18 décembre 2025 à 17h00 et  
réouvriront le lundi 5 janvier 2026 à  
17h00.

LE CONSEIL COMMUNAL ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL  
VOUS SOUHAITENT DE BELLES FETES DE FIN D'ANNEE  
ET VOUS ADRESSENT  
LEURS MEILLEURS VOEUX POUR 2026

